

infos

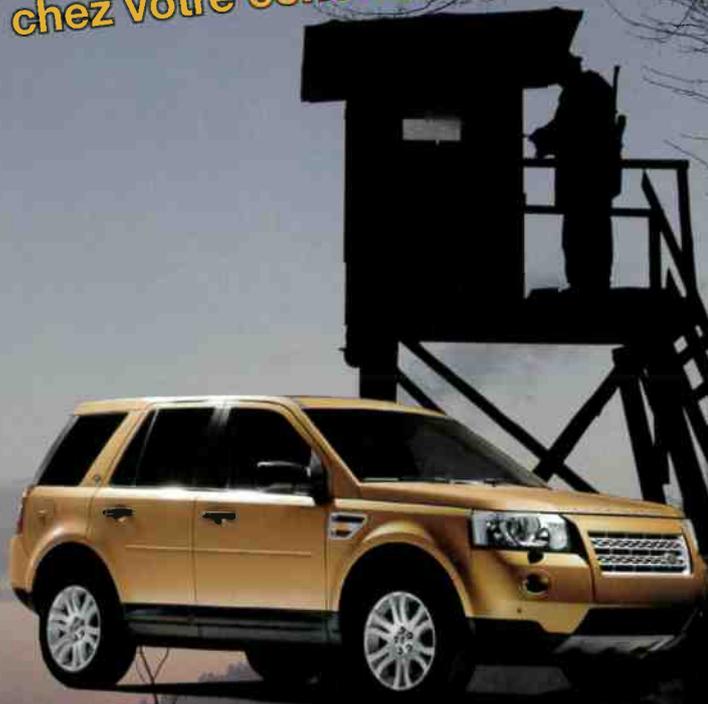
Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin n°6 février 2007

chasse 67

B U L L E T I N D E L I A I S O N



Venez le découvrir et l'essayer
chez votre concessionnaire.



NOUVEAU
FREELANDER 2
à partir de
30 500 € *



Imaginez un nouvel horizon

Consommations Norme CE 1999/94 (L/100 km): Mixte 7,5 - CO2 (g/km): 194
Circulation sur voies autorisées seulement. SIREN 425 127 362 RCS Versailles

* Freelander 2 TD4 E tarif du 01/01/2007.

Alliance Automobile 4x4

www.landrover-strasbourg.com / E-mail: clement.wieser@alliance-automobiles.fr

67, route de Brumath à Souffelweyersheim - Tél. 03 88 18 44 40

91, route de Bischwiller à Haguenau - Tél. 03 88 05 40 40

SAVERNE SAVERNE AUTOS 03 88 01 85 85	SELESTAT KELLER 03 88 58 08 80	SOUFFEL CROMER 03 88 18 44 50	ILLKIRCH-GRAFF ALLIANCE AUTOMOBILES 03 88 66 60 68	HAGUENAU WOLFF 03 88 05 40 40
---	---	--	--	--

**Alliance
Automobiles**

*La passion
de la chasse*

KIA ILLKIRCH
Groupe Alliance Automobiles
RN 83 - Pont du Péage
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Tél. 03 88 66 85 57



TVA récupérable

Nouveau moteur 143 Ch

Dans les conditions prévues à l'article 230 annexe II du code général des impôts. FordRanger SuperCab XL 4x4

Chez **Alliance Automobiles**

FordRanger SuperCab XL 4x4

au prix exceptionnel de **18 550 € HT***

• ABS • Climatisation • Lecteur CD •



*18 550 € HT/7, soit une remise de 3 800 € H.T. sur le prix recommandé du Ford Ranger SuperCab XL TD Type 09-06. Offre non cumulable, réservée aux professionnels pour toute commande. Dans la limite des stocks disponibles

Jusqu'au 15/03/07



Sorento Ex-Major 2,5 CRDI 140 CV
Offre spéciale sur véhicule en stock

Equipements:

- Verrouillage centralisé
- Climatisation auto
- Lecteur CD MP3
- ABS
- Régulateur de vitesse
- GPS
- Boîte de réduction
- Airbags ...

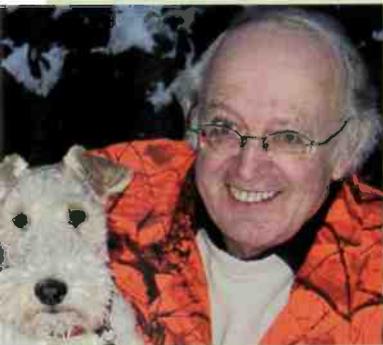
32 650

- 5 750

= 26 900 € TTC*

Tarif au 01/01/07
consommation mixte 7,7. Emission CO2: 205g

Photos non contractuelles. Offre valable sur véhicules en stock. Offres réservées uniquement aux particuliers.



L'ÉDITORIAL

de Gérard Lang, président de la Fédération

Chers membres,

Et voilà, encore une saison de chasse qui s'achève doucement, avec tous ses moments d'émotions intenses qui font de notre passion un loisir si particulier. C'est

sans aucun doute cette intensité qui sert de trait d'union entre tous les chasseurs, tant il est vrai que la responsabilité qui nous incombe au moment de prendre la vie est un acte profond.

L'union entre les chasseurs, c'est le voeu le plus cher que je formule en ce début d'année.

En effet, l'année dernière a été très riche en événements divers et variés comme nous le rappelons en cahier central de ce numéro et cette richesse est le fruit d'une réunion de talents multiples et diversifiés. Restons donc unis pour le futur et pour les générations futures de chasseurs qui nous suivront, car c'est sur nos actes que nous serons jugés.

2006 a été une année faste pour la chasse bas-rhinoise et croyez bien que toute l'équipe de la fédération fera en sorte de maintenir ce cap en 2007, avec vous toutes et tous, chasseurs de base, locaux, présidents d'associations spécialisées, de G.G.C. et de S.L.C., vous qui êtes et faites la richesse de notre tradition.

Amicalement en Saint-Hubert.

Sommaire

- BON VOISINAGE p. 4
- LES NOUVELLES DU BAS-RHIN p. 5
- AMÉNAGEMENT La faune sauvée des eaux p. 15
- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION p. 16
- GRAND GIBIER Peste porcine : feu orange sur l'autoroute p. 17
- HOMMAGE Merci aux traqueurs p. 18
- LE DROIT ET VOUS Régulation des "nuisibles" : mode d'emploi p. 21
- PETITES ANNONCES p. 22

infos'chasse 67

Fédération des chasseurs du Bas-Rhin
5, rue Staedel - 67100 Strasbourg
Tél. : 03.88.79.12.77

directeur de la publication : Gérard Lang
rédacteur en chef : Philippe Jaeger
06.07.90.27.28

pi.envirofaune@wanadoo.fr
crédit photo (sauf référence contraire) : Philippe Jaeger

réalisation graphique : Cedre

publicité et impression :
Imprimerie Parmentier, La Wantzenau
Tél. : 03 88 96 31 69

LA FÉDÉ À VOTRE SERVICE

courriel : fdc67@wanadoo.fr site internet : www.fdc67.fr



Responsable
du service
administratif
**Béatrice
Roecker**
03.88.79.83.85



Responsable
du service
technique
**Patrick
Jung**
06 80 74 70 39



Comptabilité
**Fabienne
Musser**



Techniciens
**Jonathan
Fischbach**
06 86 80 24 85



Secrétariat
**Huguette
Boquel**



**Alexandra
Dick**



**Nicolas
Braconnier**
06 80 74 71 61

Si vous recevez *Infos'Chasse 67* gratuitement tous les deux mois, c'est grâce au soutien de nos annonceurs. La meilleure façon de les remercier pour leur engagement, c'est de les privilégier pour vos achats. Merci !

KRIEGHOFF
France

Votre interlocuteur :
Ludovic Colmé
Diplômé de l'école de la gare - 67140 BARR
9 avenue de la gare - 67140 BARR
Tel : 03 88 08 86 75 Fax : 03 88 08 46 75 info@krieghoff.fr



Rheinland-Pfalz

● Le 24 juin prochain, la Fédération des chasseurs du Rheinland-Pfalz organisera son 29^e concours de sonneurs de cors. La manifestation officielle ne concerne que les cors de chasse (instrument traditionnel de nos homologues germaniques), mais les trompes seront les bienvenues. Une occasion idéale pour découvrir les différences



Vosges

L'exposition annuelle des trophées de grands gibiers se tiendra samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril, au Palais des congrès d'Epinal. Elle sera l'occasion d'une conférence sur la gestion du cerf, organisée le samedi après-midi à 14h30.

entre ces deux instruments cynégétiques, car les organisateurs attendent une quarantaine de groupes pour les cors, soit 600 cors réunis dans le stade de Manderscheid (Eiffel).

Renseignements et inscriptions : 00 49 6727 89440 ou www.ljv-rfp.de

Moselle

● La location des chasses communales a fait l'objet d'un bilan chiffré, qui vient de livrer ses résultats. Avec un prix moyen de l'hectare de 10.8€, la hausse est de 11% par rapport au bail précédent. Par rapport à 1997, la hausse est nettement plus raisonnable, puisque +22% avaient été enregistrés au bail précédent. Malgré tout, il faut garder à l'esprit le coût moyen du hectare en forêt domaniale qui est de 31.76 €, ce qui permet de relativiser le coût en communale. Tous droits de chasse confondus (communale, domaniale, privée), il y a 3310 titulaires d'un droit de chasse en Moselle et ils sont originaires de 43 départements différents. L'exposition annuelle des trophées de cerfs se déroulera cette année les 24 et 25 mars dans la salle des fêtes d'Abreschviller, un village tout proche du Bas-Rhin, ce qui permettra d'en profiter pour admirer les résultats de nos voisins !



Baden-Württemberg

● Dix ans de travail viennent d'aboutir à la naissance d'une nouvelle race de chien de sang : le Schwarzwälder Schweisshund (Rouge de Forêt Noire). Cette race issue d'un croisement de Rouge de Hanovre et d'un Plotthound, race nord-américaine elle-même issue d'un croisement entre un Rouge de Hanovre et d'un braque de Weimar, sera dédiée essentiellement à la recherche du sanglier. Les aptitudes de chaque chiot sont contrôlées par une épreuve de sagesse au coup de feu et d'une épreuve sur piste artificielle, soit 1000 mètres dont 400 sans la moindre goutte de sang. www.schwarzwaelder-schweisshund.de

L'exposition pour les pêcheurs, chasseurs, tireurs et les amis de la nature et de l'équitation dans le Palatinat

Angeln Jagen Natur & Reiten

Pêche, Chasse, Nature et Equitation

Parc d'exposition à Pirmasens

2 - 4 mars 2007
10 à 18 heures

www.messe-anjana.de



Superbe tir réalisé par Alain Frey en battue à Sessenheim. L'occasion de rappeler à quel point il est important de bien maîtriser son arme !

Superbe Keiler de 125 Kg vidé tiré en vallée de la Bruche le 28 octobre par Charles Waltz, dont le premier permis date de 1965.



Jean-Paul Lorentz et sa jeune chienne Brenda de race Border Terrier, qui a fait cet hiver ses premiers pas en terre alsacienne où elle est le seul représentant de sa race d'origine Irlandaise. Dans son pays, le Border Terrier est utilisé avant tout au déterrage de la loutre, une chasse qui forge un caractère d'acier, tempérament qui sera fort utile à Brenda qui est destinée à devenir un chien de sang.



Cet animal qui pesait 85 Kg vidé, a été lui aussi tué en vallée de la Bruche, le 7 janvier par Bertrand Gras.



Ernest Balzer, de Weinbourg, a trouvé ce brocard mort non loin d'une route. En plus de porter un superbe trophée sur une toute petite tête alors qu'il pesait 20 Kg, l'animal présente une particularité très rare chez le chevreuil, à savoir deux canines fortement développées.

Frankonia

SOUTIENT LA CHASSE

Un livre de préparation à l'examen du permis de chasser à retirer gratuitement dans votre magasin de Vendenheim*

La chasse a besoin de sang neuf pour assurer le renouvellement des générations et la transmission de notre culture cynégétique

Donnez la possibilité à vos amis, et connaissances de passer le permis de chasser. Nous les aiderons en offrant le livre de préparation à l'examen du permis de chasser.

Préparer et Réussir votre PERMIS DE CHASSER Programme Officiel 2006

Réussir au permis de chasser est une obligation depuis 1976. Alors préparez-vous efficacement avec la nouvelle édition de ce manuel réalisée par des spécialistes, sous la direction de Jean-Claude Chantelat, et revue conformément aux récentes dispositions de l'examen du permis de chasser. Entraînez-vous à l'examen avec plus de 280 questions sur tout ce que vous devez savoir :

- l'organisation de la chasse en France,
- la législation,
- les modes de chasse,
- les espèces chassables et protégées,
- les armes et les munitions,
- la balistique, la sécurité...

Le manuel indispensable pour réussir aujourd'hui votre permis de chasser. Format 14,5 cm x 21 cm 240 pages - illustrations en NB - broché.

PROGRAMME OFFICIEL 2006

Préparer et réussir votre PERMIS DE CHASSER

HATIER

Plus de 280 questions pour tester vos connaissances

* Conditions : se déclarer candidat à l'examen du permis de chasser, et décliner son nom et son adresse. Quantité limitée à 100 livres.

Nemrod Frankonia :
 4, rue Transversale C - 67550 Vendenheim - Tél. : 03 90 20 34 50 - Fax : 03 90 20 34 59
 Heures d'ouverture : Mardi-jeudi : 13 h à 20 h - Vendredi : 10 h à 20 h - Samedi : 10 h à 19 h - **Fermé le lundi**

Battues "Jeunes Chasseurs" Deux expériences concluantes

SENSIBLES à la problématique des Jeunes chasseurs et dans l'optique de soutenir activement l'intégration des jeunes et nouveaux chasseurs du département, deux locataires de territoires de chasse ont, au cours de l'automne, pris contact avec la Commission "Jeunes Chasseurs" (C.J.C.) pour se proposer d'offrir une battue ouverte prioritairement aux Jeunes et nouveaux chasseurs. A cette fin, deux dates ont été fixées.

La première a été organisée avec l'Association de chasse du Kirschpiel dans la région de Soultz-sous-Forêts, sur invitation de son Président François Schneider, le 25 novembre 2006. La seconde s'est déroulée sur le territoire de l'Association de chasse *Les colverts*, dans la région de Sarre-union, sur invitation de son Président Sébastien Greiner, le 23 décembre 2006.



Dans le cadre d'une organisation conjointement assurée par les associations de chasse et la C.J.C., ce sont plus de trois cent jeunes et nouveaux chasseurs qui ont été conviés à participer à ces journées. Une trentaine

d'entre-eux, ont répondu positivement pour l'une ou l'autre des dates proposées.

Malgré, pour certains, l'éloignement des lieux de chasse, tous les inscrits dont la participation avait été confirmée étaient présents

au jour et à l'heure dits et ont ainsi pris part à deux superbes journées de battue au grand gibier, encadrés par les actionnaires des associations et des membres de la commission.

Le samedi 25 novembre, c'est sous un temps chaud et légèrement pluvieux que la vingtaine de participants s'est retrouvée au Rendez-vous de chasse de l'Association du Kirschpiel, à Lob-sann. Après un bon café et les vérifications réglementaires, la journée de chasse pouvait débuter.

Le rappel des consignes de sécurité et de tir, ainsi que les attitudes à adopter au poste (tir au rembuché, fichant, interdiction formelle de déplacement), a constitué l'essentiel du discours de M. Schneider lors du "rond". A l'issue des quatre traques prévues et après de



nombreuses occasions de tirs pour la plupart des participants, le tableau se concrétisait par le prélèvement de quatre chevreuils, auxquels les honneurs furent rendus en présence de tous les chasseurs. Pour clôturer la journée en toute convivialité, un repas a été offert aux participants par l'Association du Kirschpiel.

Le samedi 23 décembre, c'est dans son Restaurant à Sarre Union que M. Greiner accueillait, autour d'un café, tous les jeunes chasseurs invités pour cette journée. Après vérification des papiers la battue pouvait démarrer, mais tout d'abord M. Greiner a relu les consignes de sécurité qui avaient été envoyées aux jeunes chasseurs participants. Là aussi, à l'issue de la journée

les honneurs furent rendus aux animaux prélevés, soit quatre sangliers, deux chevreuils et un renard. M. Greiner profita de ce moment pour féliciter les jeunes chasseurs de leur sérieux puisque les consignes de sécurité et de tir avaient été parfaitement respectées!

“Grâce à vous, merci”

Après avoir préparé le gibier et effectué l'ensemble des prélèvements de circonstance, le groupe s'est retrouvé autour d'une soupe offerte par M. Greiner.

Les repas ont été l'occasion pour les jeunes chasseurs de partager les impressions de la journée, mais ont également permis de créer un lien entre ces chasseurs d'origines géographique et sociale diverses et d'amorcer une dynamique que tous ont ressentie.

Du côté des locataires qui se sont engagés à mettre à disposition leurs territoires, les deux journées leur ont donné entière satisfaction tant sur le plan de l'organisation en amont et au cours de la journée, que de son déroulement.

M.M. Schneider et Greiner ont constaté l'excellent état d'esprit des jeunes qui ont tous assisté à la brisée et procédé, pour les tireurs, à l'éviscération de leur gibier. Des propositions ont déjà été faites pour le renouvellement d'une telle opération au cours de la saison 2007/2008.

D'ores et déjà, d'autres locataires de territoire de chasse présents à l'une ou l'autre de ces journées, se sont déclarés prêts à organiser des journées du même

type, permettant ainsi de varier les modes et secteurs de chasses.

Pour la C.J.C., ces deux premières journées sont un véritable succès et la satisfaction des participants comme des adjudicataires ne fait que renforcer ce sentiment.

Nous tenons à saluer très chaleureusement les deux associations ainsi que leurs Présidents, pour leurs engagements et leurs initiatives en faveur des jeunes et nouveaux chasseurs. Ambassadeurs d'une démarche visant à favoriser l'intégration dans le monde de la chasse, ce n'est que grâce à eux que ce type d'action peut exister et surtout se pérenniser. Qu'ils en soient ici publiquement remerciés. **LAURENT BONNORD** pour la Commission des Jeunes Chasseurs

Pour votre prochaine voiture, visez le juste prix !

L'achat d'un véhicule représente un budget important des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).

Depuis 17 ans, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clefs en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein « le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour ».

Les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonnant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles VP en VU à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules sont re-transformables en version VP après amortissement.



Chasseur passionné ayant 26 permis à son actif, Christophe Klein vous propose ci-dessous, une sélection de quelques modèles (tous les autres modèles étant disponibles sur simple demande).

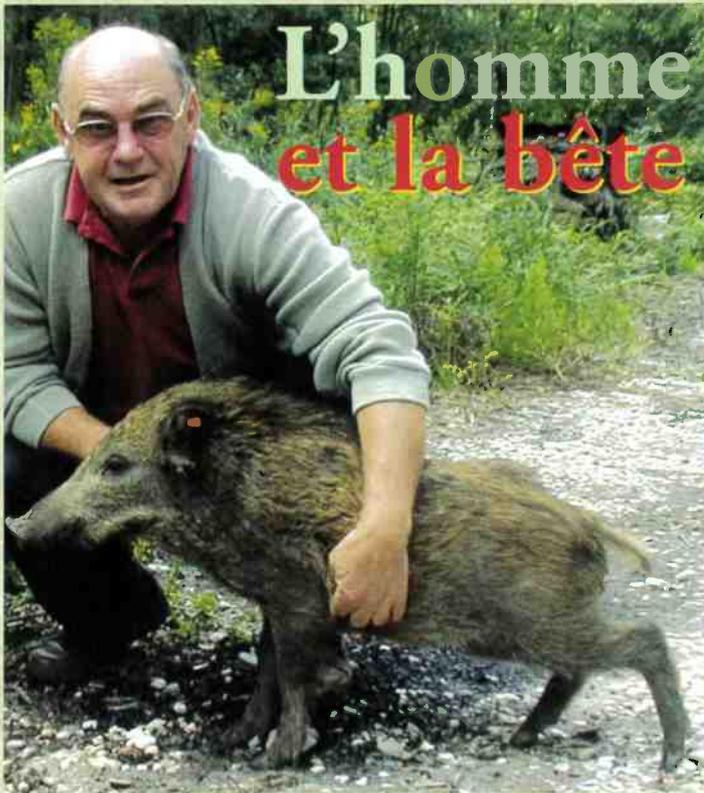
Avec une moyenne de 300 clients par an, Klein Inter Autos a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire des économies sur votre prochaine voiture !

KLEIN INTER AUTOS

5, rue Ste Anne - 67150 ERSTEIN - Tél. 03 88 98 80 11

www.kleininterautos.com

MODELE	PRIX Klein Inter Autos	Prix France + options	REMISE	GAIN
SELECTION DE 4X4	PROMO DU MOIS			
KIA				
SORENTO 2.5 CRDI shilton tiptronic	24990	39000	-35,9%	14010
TOYOTA				
RAV 4 D4D 177 VX 5P métal	29900	34900	-14,3%	5000
HYUNDAI				
TUCSON CRDI 140CV pack luxe	23680	29760	-20,4%	6080
NOUVEAUTES				
RENAULT				
NEW SCENIC LUXE Dci130 FAP	19995	26430	-24,3%	6435
CITROËN				
C4 FICASSO Hdi110 Pack amb.	22350	25830	-13,5%	3480
FORD				
SMAX TDCI 140 DPF titanium	24980	30850	-19,0%	5870
FIAT/ALFA				
159 4P SW JTD 150 distinctive	26290	32150	-18,2%	5860
PEUGEOT				
207 Hdi 90 5P série speciale clim	14600			
407 2.0 HDI 136 FAP sport+options	22680	28900	-21,5%	6220
Prix en vigueur au 15.10.06	Ces prix sont TTC(tva 19.6%incluse) tout compris sauf carte grise+plaques			



L'homme et la bête

L'homme s'appelle Roger, jeune retraité et passionné de chasse.

La bête s'appelle Suzy, laie née dans la forêt de Hatten, un jour d'avril 2004.

C'est là que notre histoire commence.

UN beau matin, Roger fait sa tournée et tombe nez à nez avec un marcassin. Pensant que la mère n'est pas loin, il fait semblant de l'ignorer et poursuit son chemin, dans le but essentiel de ne pas déranger.

Mais très vite, Roger se rend compte que le marcassin est orphelin et qu'il cherche sa mère, mais en vain. Est-elle morte écrasée, tuée à la chasse, peut importe il faut sauver la progéniture.

Tout va très vite. Biberon, patates cuites, pain une semaine passe, puis deux et le marcassin devient vif, joueur, court dans tous les sens.

Roger décide à ce moment là de le baptiser Suzy.

Une complicité s'installe entre l'homme et la bête. Tous les matins Roger se lève pour aller en forêt. Suzy est là et l'attend à proximité du chalet. Il la nourrit, fait son parcours habituel et Suzy ne le lâche plus. Lorsqu'il repart en 4x4, Suzy court derrière sur des dizaines de mètres, mais elle ne peut l'accompagner. Elle doit rester

dans son milieu naturel.

Roger est inquiet à chaque fois qu'il quitte la forêt, en pensant que Suzy risque de se faire écraser. Il décide de lui construire un petit enclos à côté du chalet et Suzy a droit à sa promenade quotidienne.

Ce scénario dure plusieurs mois, la période des amours approche et Suzy se fait courtiser par un mâle rôdant dans les alentours. Suzy ne résiste pas et Roger le sent bien. Il se dit que c'est le moment idéal pour la remettre avec les siens. Il lui fixe une boucle blanche à chaque oreille, prévient tous les chasseurs du voisinage et la voilà partie. Roger est triste et heureux à la fois. Suzy a retrouvé l'instinct sauvage.

Quelle fut la surprise de Roger, cinq mois plus tard lorsqu'il arrive au chalet. Le sol est remué de partout. Le cœur battant, Roger fini par appeler Suzy qui réapparaît avec cinq marcassins. Elle s'approche de Roger, se laisse caresser mais garde les petits à distance.

L'hiver approche et les battues aussi. Roger informe tous les voisins, ses partenaires, ses amis. At-

tention, Suzy est de retour et elle porte de grandes boucles blanches aux oreilles. Vous ne pouvez pas vous tromper. Les premières battues se passent et Roger est soulagé à chaque fin de traque.

Un jour, une battue est organisée sur le ban de Hatten et Roger a senti la présence de Suzy toute la semaine. Son discours d'avant chasse est clair. Salutations d'usage, règles de sécurité et bien sûr, attention à Suzy.

En effet, Suzy est identifiée par les rabatteurs qui annoncent « attention Suzy devant, ne tirez pas, c'est Suzy ».

Suzy saute le chemin, un coup de carabine claque et plus rien. En fin de traque, Roger a une appréhension, regarde un à un les sangliers morts. Suzy a été tuée. Un vrai cauchemar.

Le chasseur peu scrupuleux et partenaire de surcroît, a commis l'irréparable, il a tué Suzy. Celui-ci voyant son erreur, arracha sans réfléchir les boucles blanches, pensant que cela passera inaperçu.

Roger est dépité, abattu, écoeuré d'un tel geste. Un de ses partenaires, un soi-disant ami et chasseur l'a trahi, presque sans mots d'excuses.

Roger a failli arrêter de chasser mais la raison l'a emporté. C'est la fin d'une belle histoire, celle de l'homme et la bête. Le temps passe, les souvenirs restent ...

L'auteur de cet article a souhaité rester anonyme, mais voulait rendre un hommage à Roger et Suzy.



Agenda

G.G.C. de la Petite-Pierre—Assemblée Générale, le vendredi 9 février à 20 h, à l'Auberge d'Imsthal à la Petite-Pierre. L'ordre du jour est disponible auprès du Président Gérard Lang 03 88 72 45 34.

Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier—Assemblée Générale, le vendredi 9 février dans les locaux de la brasserie Heineken, rue St Charles (entrée principale) à Schiltigheim à 19h.30.

S.L.C. de Saverne et environs—Assemblée Générale, le vendredi 16 février au restaurant *La charrue* à Marmoutier à 19h30. L'ordre du jour est disponible auprès du Président Laurent Streissel 06 08 625 666.

G.G.C. Plaine de la Bruche—Assemblée Générale, le jeudi 22 février au restaurant *Le Passe-temps 17*, rue Principale à Osthoffen à 19 h. L'ordre du jour est disponible auprès de la Présidente Alette Schaeffer 06 03 10 43 25.

G.G.C. de l'Outre-Forêt—Assemblée Générale, le vendredi 23 mars au restaurant *Au soleil* à Hoffen à 20 h. L'ordre du jour est disponible auprès du Président Albert Nonnenmacher 03 88 86 87 80.

G.G.C. Sauer-Moder—Assemblée Générale, le vendredi 30 mars au restaurant *Schloesselstub* à Haguenau à 18h30. L'ordre du jour est disponible auprès du Président Roger Metzger 06 08 03 73 96.

G.G.C. Alsace Bossue—Assemblée Générale, le dimanche 15 avril au centre socio-culturel de Sarre-Union à 10 h. L'ordre du jour est disponible auprès du Président Heini Kastendeuch 06 72 23 47 21.

G.G.C. de Haslach et environs—Assemblée Générale, le vendredi 27 avril au foyer communal de Dinsheim sur Bruche à 19 h et se clôturera comme d'habitude autour du verre de l'amitié. L'ordre du jour est disponible auprès du Président Hubert Derigny 06 09 35 68 13.

Formation des gardes-chasse

Pour satisfaire la forte demande, des dates supplémentaires ont été définies : vendredis 13, 20 et 27 avril, 11, 25 mai et 8 juin. Samedis 9, 16 et 23 juin..

Renseignements complémentaires auprès de la fédération (03 88 79 12 77) ou de Claude Fix (03 88 96 05 24).

Formation à l'examen du permis de chasser 2007

60 candidats par session

Formation théorique

Strasbourg : 5 soirs, 2h par soir—27 février, 2- 6-8-9 mars; 15-17-22-24-25 mai 4-6-11-13-14 septembre*

Formation pratique

Singrist: 1/2 journée—13-14-15 mars; 29-30-31 mai 18-19-20 septembre*

Examen théorique

Strasbourg: 2h—3 avril 8 juin; 19 octobre*

Piqûre de rappel

Singrist: 2h—18-19 avril; 27-28 juin 21-22 novembre*

Examen pratique

Singrist: 23 au 26 avril; 2 au 5 juillet 26 au 30 novembre*

* sous réserve

Courrier

Bravo pour la qualité de votre journal, mais j'aimerais vous suggérer deux choses. Pour éviter un "classement vertical" après lecture, il serait bon de pouvoir se procurer (moyennant paiement) un classeur de rangement qui permette de conserver tous les exemplaires au fil des années. Par ailleurs, pour la prochaine saison de battues je pense qu'il s'agirait d'une très bonne chose si vous pouviez imprimer et distribuer dans Infos' Chasse 67, une feuille de briefing plastifiée qui reprenne les points principaux que chaque responsable de chasse doit si-

gnifier à ses invités au rond du matin. Charles Veit de Minversheim (par e-mail).

Réponse—Concernant le système de classement, le journal n'est pas assez rigide pour supporter un rangement vertical dans un classeur ou une boîte cartonnée. Par conséquent le plus simple est de stocker les numéros à plat sur une étagère. En ce qui concerne la feuille de briefing plastifiée, il s'agit effectivement d'une excellente idée que nous nous efforçons de mettre en place pour le numéro du mois d'octobre. Merci pour cette initiative fort pertinente!



IN MEMORIAM

Raymond Reinling nous a quitté ce 31 décembre 2006, laissant à ses amis chasseurs le souvenir des instants privilégiés, de l'amitié qu'il a pu leur donner, de jovialité et des moments de chasse rares qu'ils ont pu partager avec lui. Raymond tu resteras toujours des nôtres, nous ne t'oublierons jamais.

Tes amis chasseurs André, Claude, Paul, Bernard, etc ...

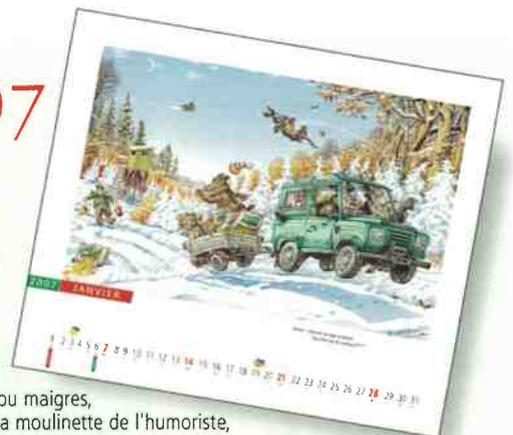


Calendrier 2007 L'incontournable Klavinius

Légende vivante de l'auto-dérision cynégétique en Allemagne, Harald Klavinius propose enfin ses caricatures aux chasseurs Français.

Chaque mois de l'année est une occasion de se moquer des chasseurs, avec la complicité de nos gibiers préférés. Qu'ils soient grands ou petits, gros ou maigres, ultra nationalistes ou nemrods sans frontières, tous les chasseurs passent à la moulinette de l'humoriste, lui-même chasseur passionné.

Attention aux mâchoires décrochées et aux culottes trempées, Klavinius débarque en France, pour notre plus grand bonheur !



En vente chez Frankonia, Tel. 03 89 83 25 52: Format 50 x 43 cm • Reliure spirallée • 20 Euros

Toujours plus ...

Depuis novembre 2005, le service de ramassage des prélèvements trichines organisé par les techniciens de la F.D.C. 67, a permis de récolter 683 kits. Le chiffre est en forte augmentation, mais il reste encore une très large marge de progression.

En effet, les projections les plus pessimistes estiment à environ 10 000, le nombre de bêtes noires tuées chaque année dans notre département. N'oubliez pas qu'en cas de cession ou de vente à un particulier, le chasseur est entièrement responsable des conséquences sanitaires que peut entraîner la consommation d'une venaison contaminée par des trichines.



Trompes de chasse

Vous êtes nombreux à nous interroger pour avoir des adresses de sonneurs, en vue d'animer une manifestation, une chasse ou tout autre évènement. Voici la liste (en principe exhaustive!) des groupes du Bas-Rhin. Si vous connaissez d'autres sonneurs, n'hésitez pas à nous en informer.

Rallye trompes St Etienne
M. Beyler, à Wangenbourg
(03 88 87 30 09)

Rallye Trois Fontaines
M. Ziegler, à Haguenau
(03 88 93 77 00)

Les Echos du Guirbaden
M. Decker, à Mollkirch
(03 88 50 01 74)

Rallye Trompes St Laurent
M. Ehret, à Hindisheim
(03 88 64 32 23)

Rallye trompes de la Forêt-Noire
M. Zwickel, à Forstfeld
(00 49 172 7555 066)

Rallye Trompes de la vallée de l'Eichel
M. Stoffel, à Domfessel
(03 88 00 03 67)

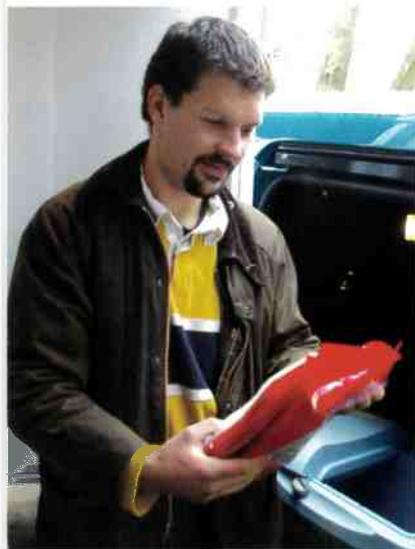
Les racines du futur

Nicolas Braconnier et Jonathan Fischbach, techniciens de la F.D.C. 67, sont pleinement investis dans la sensibilisation des générations futures. Ainsi, ils ont assisté Jean-Marie Busch (adjudicataire de chasse à Gamsheim) dans le cadre d'une opération de planta-

tion de haie pour la Sainte Catherine.

Les élèves des classes CE2 et CM1 du village ont été invités à planter quelques dizaines d'arbustes, après avoir été dûment informés du rôle d'un tel aménagement, lors d'une session en classe.

Par ailleurs, les deux techniciens ont organisé une poussée silencieuse sur le territoire-école du Fleckenstein, où 20 jeunes chasseurs avaient été postés autour des enceintes. En guise de rabatteurs, quelques 13 personnes d'origines très diverses (techniciens F.D.C., administrateur F.D.C., membres de la Commission "jeunes chasseurs", parents de jeunes chasseurs et garde-chasse du lot voisin) ont réussi à débusquer de nombreux animaux. Au final, cinq sangliers et trois chevreuils ont été tués, soit un tableau plus qu'honorable.



Sus aux cormorans !

Dans le cadre de la régulation du grand cormoran dans le Bas-Rhin, la F.D.C. organise un plan de tir pour les gardes-chasse assermentés sur les bassins versants de l'Ill, de la Bruche, de la Lauter et de la Moder. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès de Jonathan Fischbach 06 86 80 24 85.

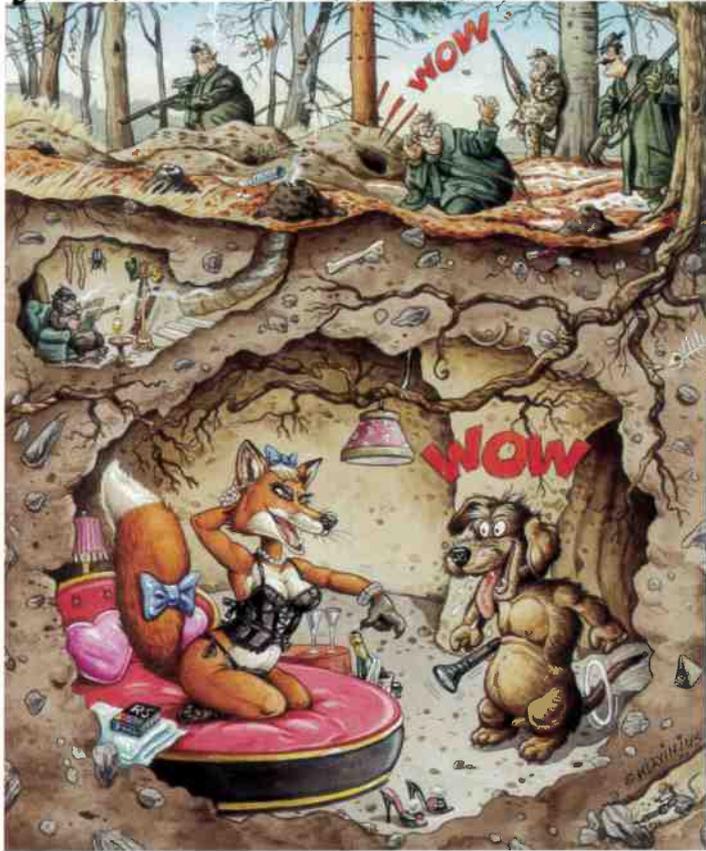


AVIS DE RECHERCHE

Nous avons été contactés par un cartophile amateur, qui recherche des informations sur cette carte postale des années 1900. Nom et prénom de la personne représentée, fonction (garde-chasse, forestier ou autre ...), tout l'intéresse.

Contact : Thierry Chardonnet
02 35 55 06 44.

Clin d'œil
Toute la vérité sur la chasse au terrier



Alors petit, c'est la première fois ? Viens un peu par ici.

30 ans au service des chasseurs

Sa discrétion n'a d'égal que son talent et pourtant les chasseurs le connaissent tous, avec sa mèche folle et son regard qui pétillie lorsque vous lui déposez un gibier tué au coin du bois ou sous d'autres latitudes. Depuis trois décennies, Daniel Rettig cultive la recherche de l'excellence au service de ses clients chasseurs, avec une réputation qui est allée mê-

me au-delà du porche de l'Elysée, mais chut il ne vous en dira pas plus... C'est son père chasseur, diplômé des "arts déco" et préparateur des écussons en bois chez Conrad dans la première moitié du 20ème siècle, qui un jour lui a transmis le virus de la taxidermie. Son premier travail : naturaliser trois moineaux sans le moindre droit à l'erreur ! Entre temps, il a figolé son art, avec la conscience de manipuler des objets à très forte valeur sentimentale. Buffle entier ou pendaille de bécasse, il n'hésitera jamais à faire et défaire son travail, jusqu'à l'ultime placement de chaque poil ou de chaque plume, au point de redonner une deuxième vie à nos proies.

Daniel Rettig et sa femme Maria dans leur atelier à Gambshheim.



Exposition annuelle des trophées de cerfs et de daims

Cette année l'exposition aura lieu du samedi 24 février au dimanche 25 février et se déroulera à la Maison des Arts et des Congrès de Niederbronn les Bains (salle Goethe), 42 Avenue Foch. Horaires d'ouverture au public : 9h à 18h (entrée libre).

Le plan de chasse cerf du Bas-Rhin

libre choix du prélèvement dans la classe d'âge



Sur 100 cerfs

Pas de prélèvements de 2 à 7 ans inclus

mâles, on prélève :

- 33 daguets de 1 an

- 67 cerfs

de 10 ans et plus

(avec une tolérance

de 2 ans)

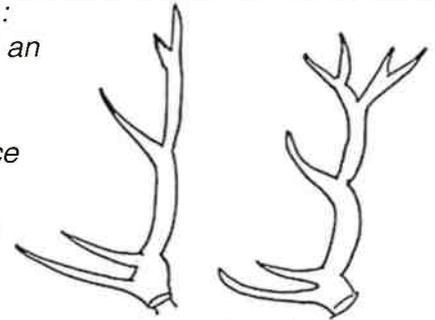
Le tir se fera dans

la classe d'âge

quelle que soit

la corpulence, la hauteur ou la configuration

des bois



Haguenu Chasse Tir

1, Place Barberousse

67500 HAGUENAU

Tél. : 03 88 90 37 67

Fax : 03 88 90 40 28

haguenuchassetir@wanadoo.fr

Eric BASTIAN

Armurier professionnel

Spécial nuisibles, armes d'occasions

- 1 carabine Anschütz cal. 22 Hornet + lunette MSW 2-6x32 700 €
- 1 carabine Sabatti cal. 222 Rem. + lunette RWS 3-9x40 600 €
- 1 carabine Winchester cal. 222 Rem. + lunette Kahles 6x42 900 €

2006 Retour sur images

L'année
des réunions et
de la démocratie
participative

● 750 réunions en Commissions Consultatives de la Chasse Communale pour 527 communes, avec l'aide de 120 chasseurs qui ont représenté le Président Gérard Lang. Que ces bénévoles soient ici remerciés !

● 44 réunions de concertation pour le schéma départemental de gestion cynégétique, avec les présidents de GGC, SLC, Associations spécialisées.



Janvier

● Plus de 800 locataires de chasse, quelques 300 maires du Bas-Rhin ont signé la **pétition venaison lancée par la Fédération contre le projet d'arrêté ministériel** destiné à limiter à 1 ou 2 le nombre de pièces de gibier pouvant être vendu par lot de chasse. L'arrêté a été bloqué, une mouture favorable au chasseur devrait sortir en février 2007.



Février

● Le **Ministère de l'Agriculture est saisi par Gérard Lang**, quant à l'interdiction d'utiliser des chiens en battue dans une bande de 5 Km au Nord de l'autoroute A4, ainsi que concernant la commercialisation des sangliers tués en zone "peste" après analyse en PCR.



● Après analyse du taux de réussite au permis de chasser, il s'avère que 148 nouveaux chasseurs sont venus gonfler nos rangs en 2005.

● Grand cru pour l'exposition des trophées, où la moyenne d'âge des cerfs à bois ramifiés atteint 7 ans et demi. Les fruits du nouveau plan de chasse biologique, commencent à être récoltés.



Mars

● La journée des associations spécialisées est organisée à Traenheim afin de permettre aux jeunes chasseurs de faire connaissance avec le monde associatif de la chasse bas-rhinoise.

Avril

● La fédération s'engage à fond pour le petit gibier, avec la signature d'une convention E.D.F., une collaboration avec la Région Alsace (Trame verte) et une enquête auprès des adjudicataires pour quantifier l'impact réel des pratiques agricoles.

● De nouvelles subventions sont accordées pour les aménagements de territoire, **jusqu'à 100% de prise en charge** pour les jachères de type classique et A1 qui favorisent la reproduction.



● Plus de 80% des chasseurs présents à l'assemblée générale, votent pour l'acquisition d'un terrain de 77 Ha, situé au lieu-dit Herrenwald dans la forêt de Brumath. Ce terrain sera destiné à accueillir dans un premier temps, le nouveau centre de formation au permis de chasser.



Photo Michel Hines

Juin

● La fusion des G.G.C. de l'Eichel et de la Sarre, donne naissance au G.G.C. de l'Alsace Bossue présidé par Heini Kastendeuch.

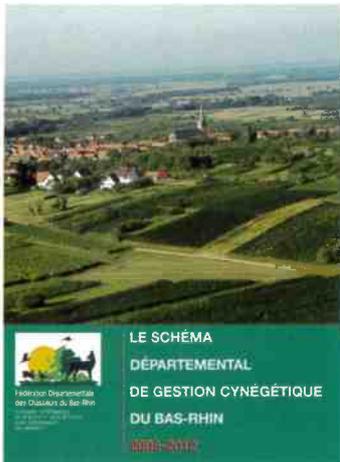


Pour simplifier la vie des chasseurs, la Fédération a accepté la **possibilité d'acheter le timbre « sanglier du FIDS »** en même temps que le permis de chasse au « guichet unique ».



Juillet

● Le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique est signé par Jean-Paul Faugères, Préfet de la Région Alsace. **Un compromis entre exigences biologiques, impératifs économiques et traditions de chasse.**



● La première charte de partenariat "Jeune chasseur" est signée entre Hubert Derigny (Président du G.G.C. de Haslach et environs) et Vivien Siat, jeune chasseur d'Oberhaslach.

Août

● Un tarif spécial de 80 € l'heure est négocié avec l'école de chasse du Linslerhof en Sarre, afin que tous les chasseurs du Bas-Rhin puissent profiter du centre de tir sur écran géant à balles réelles avant la saison des battues.

● Gérard Lang et les techniciens de la F.D.C. organisent **un véritable marathon "Petit gibier"**, en allant à la rencontre de tous les G.G.C. de plaine, pour lancer les contrats de non-chasse au petit gibier, l'attribution d'aides financières pour l'aménagement des territoires et le lancement d'une étude sur les besoins en eau du lièvre.



● Rénovation du siège de la fédération.

Septembre

● L'ensemble des communes péri-urbaines de Strasbourg, ont accepté de relouer leurs chasses et le retour des chasseurs ne pose aucun problème, grâce à un traitement amiable de l'ensemble des dossiers.



Octobre

● La presse écrite et télévisée s'intéresse de près aux mesures de sécurité mises en place par les chasseurs, comme la pose de panneaux réglementaires et le port systématique de vêtements oranges.



● Le permis de construire du centre de permis de chasser du Herrenwald est déposé.

Novembre

Libre commercialisation après analyse libératoire au consommateur final (sur le territoire national) des sangliers issus de la zone infectée par la peste porcine. Réduction de la bande des 5 km à 2 km pour les battues sans chiens au Sud de l'autoroute. Dérogations possibles au Nord sur dossiers.



Le travail de repérage des chasseurs sur les possibilités de passage de sangliers sous l'autoroute A4 en vue de monter les dossiers de dérogations).

● Un nouveau centre de collecte "Trichines" est inauguré à Benfeld.

Décembre

● Numéro anniversaire d'Infos chasse satisfaction de 85.6% des adhérents



● Une formation sera désormais obligatoire pour obtenir l'agrément de garde particulier. **La Fédération du Bas-Rhin est la première fédération à organisé une telle formation.** Les premières formations débutent le 9 février



● La mise en place des radeaux le long du canal; une des initiatives du Président de la Commission petit gibier.

● Près de 250 locataires assistent à la soirée de remise du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, organisée à Strasbourg.



● 1000 pommiers ont été achetés par la fédération et distribués aux locataires de chasses en montagne, qui les ont plantés sur des prairies à gibier afin de procurer des fruits naturellement à la faune sauvage.



Dégâts de sangliers : le grand partage

Lors de l'Assemblée générale du Fonds d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers qui s'est tenue le 20 décembre à Strasbourg, les locataires de chasse présents et représentés ont voté les résolutions suivantes :

- fixation de la contribution de 12% du loyer de chasse annuel pour 2007 / 2008.
- fixation du timbre sanglier à 50€ pour 2007 / 2008.
- fixation de la contribution

complémentaire (surtaxe) à 1.5 € par hectare boisé pour l'ensemble du département.

Pour mémoire, les deux premiers points ne faisaient l'objet que de deux possibilités de vote (pour ou contre), alors que le troisième point offrait trois possibilités de vote. La première (adoptée à une voix près) consiste à mutualiser la surtaxe en répartissant le coût sur tous les territoires du département, alors que les deux autres introduisaient la sectorisation.

La sectorisation proposée était appliquée soit à hauteur de 2€ par ha boisé au Nord de l'autoroute A4 contre 1€ par ha boisé au Sud, ou alors à hauteur de 3€ par ha boisé pour les territoires situés dans les secteurs déficitaires contre 0€ dans les secteurs excédentaires.



La chasse en musique

Pour sa première battue de l'année, Christian Grienssen Président de l'Association de Chasse du Kreuzweg, avait réservé une surprise à ses invités. En effet, parmi les participants se trouvaient Monsieur Roland Horvath, corniste membre de l'orchestre philharmonique de Vienne, et sa fille Thérèse. Tous deux ont agrémenté la journée par des morceaux de mu-

sique joués au cor et pas n'importe quels morceaux : Lied an den Abendstern de Richard Wagner, l'ouverture du Freischütz de Weber, le Solo cuivre et Aïda de Verdi, sans oublier les incontournables airs de circonstance cynégétiques germaniques comme le Hirschtot, le Sautot ou encore l'Anblasen. Ce samedi 6 janvier restera sans aucun doute gravé dans les mémoires et la haute vallée de l'Ehn résonne encore de ces notes musicales cuivrées.



Un artiste par nature

“Chassez le naturel, il revient au galop”, Gérard Jost ne vous dira jamais le contraire. Il y a dix ans, quand il décide de quitter l'aéronautique pour se lancer dans la création d'une entreprise d'espaces verts, ce solide gaillard issu d'une famille de paysans était loin de s'imaginer qu'un jour il puiserait son expérience glânée aux quatre coins du monde pour façonner les jardins de ses clients.

À 45 ans, Gérard ne recule devant aucun défi et se considère comme un concepteur de jardins, fidèle disciple de Lenôtre qui en son temps avait transformé Versailles en une vitrine du savoir-faire artisanal paysagiste. Qu'il soit ludique, contemplatif, utilitaire ou tout à la fois, un jardin créé par G. Jost est toujours conçu comme une oeuvre d'art, en parfaite symbiose avec le propriétaire des lieux.

Installée au coeur de la *Couronne d'or*, entre Molsheim et Waselonne, **ALSAVERT** est une entreprise où chacun des trente employés apporte sa pierre à l'édifice, avec un seul mot d'ordre : la confiance.

Qu'ils soient particuliers ou institutionnels, tous les clients bénéficient d'un service personnalisé et de l'implication totale de l'équipe



Gérard Jost et sa chienne Labrador Belle



ALSAVERT. Les plans réalisés gratuitement par le bureau d'étude sont le fait d'une équipe dirigée par un ingénieur paysagiste et les travaux sont confiés aux ouvriers paysagistes, tous liés par une seule et même passion, l'intégration parfaite du nouveau jardin dans son environnement.

Toujours à l'affût d'idées nouvelles, Gérard Jost aime aussi traquer le gibier sur son territoire de Mutzig. Depuis quatre ans il a rejoint la famille des chasseurs, accompagné par son fils Julien qui du haut de ses vingt ans seconde son père dans l'entreprise avec une seule idée en tête : savoir contempler la nature pour y puiser ce qu'elle nous offre ... avec parcimonie !

ALSAVERT

1, route de Flexbourg 67 310 BERGBIETEN
Tél. 03 88 38 25 35 - www.alsavert.com

La faune sauvée des eaux (acte 2)

LE PROJET D'INSTALLATION DES REMONTÉES À GIBIER SUR LES BERGES DU CANAL DE LA MARNE AU RHIN EST ENTRÉ DÉFINITIVEMENT EN APPLICATION.

SI SES CONSÉQUENCES SUR LA FAUNE RESTENT À MESURER, L'OPÉRATION A GÉNÉRÉ D'ORES ET DÉJÀ DES RETOMBÉES POSITIVES POUR L'IMAGE DES CHASSEURS DU BAS-RHIN.

L'ABOUTISSEMENT D'UN DEMI-SIÈCLE DE RÉFLEXION



DÈS 1968, la mort par noyade de milliers d'animaux a suscité l'inquiétude des chasseurs. Depuis cette époque, le Canal de la Marne au Rhin qui traverse la forêt de Brumath et les Vosges moyennes, a été au centre de nombreuses expérimentations. Des échelles métalliques verticales ont été fixées aux palplanches, puis, à l'automne 1971, un premier radeau amarré aux berges a été réalisé, présentant une plate-forme en rondins de bois. Au février 1972, 37 nouveaux dispositifs étaient mis en place, flottant au gré des niveaux d'eau. Avec -

Plus jamais ça!



75% de noyades, l'élargissement de la mesure a été projeté sur le Canal des Houillères en Lorraine.

De 1973 à 1974, 50 radeaux d'une nouvelle conception furent installés sur le canal. Le plan de chasse chevreuil du secteur était alors de 60 animaux, or les noyades concernaient avant 1971 entre 30 et 40 individus par an, chiffre réduit à une douzaine ensuite. Au début des années 1980, Frédéric Klein du Service de la Navigation de Strasbourg élaborera les plans d'un système en forme de trapèze dont, en 1980, 50 modèles furent mis en place, pour un montant global de 150 000 francs.

En 2006, sous l'impulsion de la Commission Petit Gibier, autre prototype : des échelons en matériaux plastique de recyclage remplacent les escaliers métalliques. L'équipement pèse environ 120 kg contre près de 320 pour ceux de 1980; le coût de fabrication avoisine 250 €.

La participation technique et la prise en charge de la pose des dispositifs sont assurées par le Service de la Navigation et la Région Alsace subventionne 40 % du montant. Par ailleurs, la fabrication a été confiée au C.A.T. de Mundolsheim, ce



Fernand Grasser, Président de la Commission "Petit gibier", face à la presse (à gauche). Tous les locataires riverains étaient mobilisés pour la bonne cause (ci-dessus).

qui confère aussi un aspect social à ce projet environnemental.

Avec, un dispositif de remontée installé tous les 500 m sur 15 km, la faune pourra en profiter dès cet hiver, puis lors du pic de sollicitations au printemps et à l'été prochains (périodes de déplacements intenses). Pour le suivi des installations, les chasseurs locaux sont chargés de l'inspection de pièges à traces (sable ou terre nue) présents au débouché de chaque système.

La presse a très bien perçu l'évènement : *Dernières Nouvelles d'Alsace*, *France 3* le journal local et *Rund'Um*. Plusieurs millions de personnes ont ainsi été sensibilisés à l'action des chasseurs

Les avantages des nouveaux Radeaux

1. Poids réduit de 320 à 120 kg.
2. Taille moins encombrante pour les bateaux.
3. Echelons en plastique recyclé :
 - a) les ongulés évitent les grilles métalliques.
 - b) les grilles rouillent et risquent de blesser les animaux.
4. Immersion à 20 cm sous l'eau, le gibier ne les voit pas et ne les contourne pas.
5. Végétalisation à double rôle :
 - visuel (signalisation pour les conducteurs de péniche et les plaisanciers).
 - écologique (frayères à poissons).

en faveur de la faune sauvage. Ce n'est qu'un début: il reste encore des centaines de kilomètres d'axes de communication qui se transforment chaque jour en mouvoir pour des dizaines d'animaux.

PHILIPPE JAEGER



AU BONHEUR DE PILOU



🐾 Education canine et comportement chiots et chiens adultes toutes races (spécialité Retrievers)

🐾 Elevage de Labradors

🐾 Toilette

🐾 Alimentation et accessoires

Chiots Labradors disponibles

9, rue Neuve à Sundhouse - Tél. 03 88 85 84 91 - Port. 06 89 09 87 72
www.bonheur-pilou.com / E-mail: beamuller@cegetel.net

L'ESSENTIEL DE LA RÉUNION
DU 17 OCTOBRE

1) **Le bilan de l'année 05/06** présenté par M. Kracher, Expert-comptable et M. Staub, Commissaire aux comptes a été approuvé à l'unanimité.

2) **Présentation du schéma départemental** à la presse et diffusion

Il a été décidé d'inviter tous les participants, ainsi que les locataires de chasse, à une réunion de présentation du schéma départemental avec vin d'honneur, dès l'impression du document

3) **Convention Info'Chasse 67 - 4 ou 6 bulletins**

Pour pouvoir mieux et plus rapidement informer les chasseurs, le conseil d'administration approuve, à l'unanimité, d'augmenter de 4 à 6 parutions par an notre bulletin d'information Infos'Chasse67 (modification de la convention actuelle avec appel d'offres).

4) **Climatisation locaux siège**

Pour parer aux étés caniculaires, il a été décidé, à l'unanimité, de faire installer la climatisation dans les trois bureaux et à l'accueil.

5) **Agrainage**

Il a été décidé, à l'unanimité, de participer à la défense des chasseurs qui seraient poursuivis devant une juridiction pénale pour affouragement spécifique des cervidés.

Cette participation est limitée aux cas dans lesquels l'affouragement a été pratiqué en petites quantités accessibles à toutes espèces de gibier.

6) **Subventions**

Le Président, Gérard Lang, rappelle tout d'abord le principe d'obtention des subventions de notre fédération, à savoir : il faut être à jour des cotisations fédérales, FARB et suivi de territoire.

a) subvention non-chasse

Une subvention exceptionnelle sur 2 ans a été votée, à l'unanimité, pour les territoires ne

pratiquant pas la chasse de l'une ou de plusieurs espèces petit gibier, selon convention (lièvre, perdrix, faisán, lapin) pendant 2 ans (périodes de chasse 2006/2007 et 2007/2008)

La subvention est de 0.96 € par hectare, par espèce non chassée et par an (2006/2007 et 2007/2008) selon le mode de calcul suivant : selon le mode de calcul présenté dans le tableau ci dessous

b) subvention cultures à petit gibier

Une subvention pérenne des jachères et cultures pour petit gibier mises en œuvre hors PAC, a été approuvée à l'unanimité, selon le mode de calcul suivant :

- prise en charge de 100% des semences destinées à la reproduction ;

- prise en charge de 50% des semences destinées à la nourriture.

Pour un ensemencement de variétés bisannuelles ou de vivaces maintenues en place pour 2006/2007, la prise en charge initiale de la semence sera également de 100%.

La prise en charge se fera sur présentation des factures d'achat des semences concernées. Les techniciens jugeront du classement des semences en catégorie reproduction ou non.

Les subventions dans le cadre des jachères faune sauvage (PAC) sont, bien sûr, maintenues (100% pour les jachères A1 et C et 80% pour les autres)

c) subvention céréales sur pieds

Une subvention pérenne pour les surfaces inférieures à 25 ares de maïs ou autres céréales sur pieds pour le petit gibier a été également votée à l'unanimité.

La fédération prendra en charge pour 2006/07 la moitié du coût selon le mode de calcul suivant :

$\frac{\text{rendement} \times \text{prix} \times \text{surface}}{2}$
Le montant de la prise en charge est révisable tous les ans

et sera fonction de la surface réservée à cet usage.

La fédération pourra charger un technicien ou une personne de son choix pour constater le nombre de placettes et les surfaces, laissées en céréales, semencées et subventionnées.

d) subvention abreuvoirs

La FDC prendra en charge l'achat d'abreuvoirs pour les distribuer aux chasseurs qui en demandent à la condition expresse que ces chasseurs s'engagent, par convention, à communiquer un retour d'information sur les fréquentations des points d'eau. Cette disposition est votée à l'unanimité.

150 abreuvoirs sont sollicités pour l'heure.

7) **Subventions "pommiers"**

Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de subventionner la plantation de « pommiers » pour le grand gibier en ce début de bail. Un courrier dans ce sens sera adressé aux locataires de chasse détenteurs d'un plan de chasse cerf. Le montant de la participation de la FDC, par arbre, dépendra du nombre d'arbres à planter. Les membres du CA seront consultés pour définir la participation par arbre à verser par la FDC.

8) **Convention de partenariat**

Observatoire du Donon

M. Fabrice ROLIN a fait part aux membres du CA de la signature d'une convention de 7 partenariats dont les Fédérations départementales des chasseurs de Meurthe et Moselle, de Moselle, du Bas-Rhin et des Vosges. Le but commun est de mettre en place une gestion concertée du cerf élaphe et de ses habitats sur l'entité géographique appelée *Massif du Donon*.

Addenda AU P.V du 17.10.2006

Comme convenu au point 8 du compte-rendu de C.A. du 17/10/2006, la proposition financière pour les pommiers a été transmise, par fax en date du 9/11/2006, à l'ensemble du conseil pour avis.

La proposition suivante a été approuvée à l'unanimité des membres et a décidé :

de prendre en charge le coût total des arbres pour les locataires à jour de toutes les cotisations (cotisation territoire + suivi territoire + Farb) ; de demander une participation de 5 euros par arbre pour les locataires ayant réglé le suivi territoire ;

de demander une participation de 15 euros par arbre pour les locataires n'ayant réglé ni suivi territoire, ni FARB.

L'AGENDA DU PRÉSIDENT

Octobre

- Mardi 3 octobre
Réunion locataires domaniaux
- Jeudi 5 octobre
Réunion Oncs
- Vendredi 6 octobre
Réunion convention Donon
- Samedi 7 octobre
Réunion association des Maires
- Lundi 9 octobre
Réunion AINC
- Vendredi 13 octobre
Réunion ONF Colmar
- Lundi 16 octobre
Réunion GGC Niederbronn
- Mardi 17 octobre
Réunion La chasse en Alsace
- Vendredi 20 octobre
Réunion avec F. Wecker ONCFS
- Mercredi 25 octobre
Réunion Bureau
- Vendredi 27 octobre
Réunion avec l'architecte du CPC
- Mardi 31 octobre
Réunion avec l'architecte du CPC

Novembre 2006

- Lundi 6 novembre
Réunion des présidents des GG cerfs

Samedi 11 novembre
Réunion GGC Outre-forêt

Mardi 14 novembre
Réunion DGAL Paris

Lundi 20 novembre
Réunion CDCFS

Réunion Formation gardes chasse

Vendredi 24 novembre
Réunion de bureau

Décembre 2006

- Mercredi 6 décembre
Réunion La Chasse en alsace
- Jeudi 7 décembre
Réunion La chasse en alsace
- Jeudi 14 décembre
Réunion Observatoire Champ du Feu
- Vendredi 15 décembre
Réunion Mairie de Brumath
- Lundi 18 décembre
Journée Mise à l'eau des radeaux
- Mardi 19 décembre
Repas de Noël du personnel
- Réunion Préparatoire concernant l'Association des Maires
- Mercredi 20 décembre
Réunion FIDS

1 espèce	1 x 0.96	par hectare non chassé et par an
2 espèces	2 x 0.96	par hectare non chassé et par an
3 espèces	3 x 0.96	par hectare non chassé et par an
4 espèces	4 x 0.96	par hectare non chassé et par an

*Commission consultative
de la Chasse
en Forêt Domaniale
Nouvelles mesures*

Suite à la réunion fin novembre, représentants des chasseurs et forestiers ont entériné des mesures destinées à simplifier les relations entre les deux parties :

1. Utilisation des cartes de circulation en battue

La carte de circulation ne sera plus exigée pour chaque véhicule pour les chasses en battue, déclarées à l'ONF (la règle restant inchangée pour les chasses individuelles). Par contre, l'ONF souhaite conserver le nombre maximum (20) de véhicules autorisés à circuler de manière simultanée sur le lot.

2. Cultures à gibier

La culture du maïs en forêt dans le cadre des aménagements faune sauvage, est désormais abandonnée pour des raisons d'éco-certification des forêts domaniales.

3. Calcul du nombre maximum d'associés en forêt domaniale

Si deux lots (communal et domanial) sont loués par la même personne physique ou morale, le nombre d'associés est calculé en fonction de la surface totale des deux lots, en application de la règle domaniale (six associés pour moins de 400 ha et un associé supplémentaire par tranche entamée de 100 ha au-dessus de 400 ha). Les locataires concernés fourniront à l'agence ONF la liste des associés complémentaires, les cartes d'associés correspondantes seront réalisées. Cette tolérance ne concerne que le lot domanial, l'extension de la règle aux lots communaux relevant de la décision des conseils municipaux concernés.

4. Présentation de la bête entière

Lorsque le contrôle est imposé pour l'espèce chevreuil, il peut s'effectuer sur la base de la tête non dépouillée (à l'exception du massif de Haguenau, où des suivis biométriques du poids des chevreuils sont opérés).

Pour le cerf, il est décidé que le contrôle par corps sera conservé dans les massifs où une permanence ONF sera réalisée, ou lorsqu'un accord local entre forestier et chasseur existe (présence au tableau, constats réalisés à la chambre froide...). En l'absence de telles mesures, la présentation de la seule tête sera acceptée (à l'exception des faons de cerf dans le massif du DONON, où un suivi biométrique du poids est réalisé).



Michel Irion

MI-NOVEMBRE, Gérard Lang entamait une réunion de plus avec les responsables des ministères concernés, mais cette fois-ci les fonctionnaires parisiens ont été obligés de faire des concessions aux chasseurs bas-rhinois. En effet, certaines mesures imposées depuis des années sous couvert de sécurité sanitaire, étaient purement et simplement injustifiées scientifiquement.

Au chapitre des évolutions positives dont les locataires situés au Nord de l'autoroute A4 ont profité dès mi-décembre, ont compte :

- la libre commercialisation au consommateur final sur tout le territoire national, des carcasses de sangliers issus de la zone infectée, dès lors que l'analyse en PCR et trichines se révèle négative. Pour la vente au commerce de détail ou à un grossiste, un rayon de 80 Km du lieu de chasse reste en vigueur et uniquement en France.

Brocards à boutons

Les bracelets ne seront plus remplacés, il convient donc de demander éventuellement une attribution supplémentaire pour vos plans de chasse, sachant que la règle d'attribution est d'un brocard pour deux chevrettes.

Pour la zone d'observation, les échanges intra-communautaire sont autorisés (se renseigner auprès du service hygiène alimentaire de la D.D.S.V.)

- la réduction de 5 à 2 Km de large, pour la bande où l'utilisation des chiens en battue est interdite au Sud de l'autoroute. Pour le Nord de l'autoroute, l'utilisation des chiens en battue sera soumise à une autorisation de la D.D.S.V. sur la base d'une étude technique de la F.D.C. 67, qui devra évaluer le risque de voir des sangliers traverser ou non l'autoroute, tout en tenant compte de la situation des dégâts. A mi-janvier, aucune autorisation n'avait encore été délivrée par la D.D.S.V. .

Reste l'indemnité accordée pour les laies de 50 Kg non vidées destinées à l'équarrissage, pour laquelle une augmentation de 60 à 100 Euros n'a pas encore été accordée par le Ministère des Finances.

En tout état de cause, il s'agit là d'un grand pas en avant dont les chasseurs ne peuvent que se réjouir. Reste à voir la suite donnée au travail de repérage réalisé tout le long de la bordure Nord de l'autoroute, qui certes a mis en évidence la présence de points de passage potentiels, mais qui à l'inverse a aussi identifié les zones parfaitement étanches où l'utilisation de chiens serait totalement justifiée. ■

Dieffenbach / Woerth
06.07.73.70.23
06.29.57.41.44

DIMA

Produits pour la CHASSE

DÉCOUVREZ le meilleur rapport qualité-prix des agrainoirs automatiques !

A partir de 59.95 € ttc
 (modèle avec cellule solaire, carcasse plastique et fibre de verre noire, livré sans pile).
 Modèle représenté SP 7/D avec horloge et carcasse noire 89.95 € ttc.
 Disponibles en carcasse alu à partir de 69.95 € ttc

Merci aux traqueurs!

De mi-octobre à fin janvier, ce sont eux qui nous permettent de vivre d'intenses journées en battue. Plaine, bois, montagne, roseaux, ronciers et rochers, les traqueurs ne reculent devant aucun effort pour débusquer le gibier. Ces deux pages leurs sont offertes en guise de remerciement, de la part de tous les chasseurs Bas-Rhinois.





Tout commence il y a un an dans le Nord de l'Alsace, dans l'un de ces secteurs réputés "chauds" quand on aborde la question des dégâts de sangliers. Agrainage dissuasif, tirs de régulation, clôtures électriques, tout l'arsenal conventionnel a été utilisé pour faire face à la dent des bêtes noires et à leurs expéditions nocturnes dans les cultures. Tout ou presque, puisqu'il restait la dissuasion gustative à laquelle personne n'avait jamais osé penser. Pourtant le raisonnement est évident : les sangliers en veulent au maïs car il est bon ? Faisons en sorte de leur faire passer l'envie d'en manger !

Aussitôt dit, aussitôt fait, Christophe Maes et Joël Diertenbeck, en collaboration avec Eurospice, se mirent à chercher les saveurs capables de repousser le plus gourmand des marçassins et le résultat ne se fit pas attendre. Après quelques semaines de collaboration avec des sangliers d'élevage, la mixture répulsive était au point et baptisée CORN-STOP. A peine un contact du bout des lèvres et subitement une forte salivation se déclenche, avec des réactions qui en disent long sur le goût désagréable qui subsiste en gueule. Mais c'était sans compter avec l'intelligence et la capacité légendaire d'adaptation du sanglier. Chat échaudé craint l'eau froide, mais sanglier pimenté roule les grains dans la boue froide et les débarrasse de leur enveloppe dégoûtante.

Enrobage 100% naturel

Ils n'avaient plus qu'à réviser leurs formules, pour finir par trouver un enrobage fiable et résistant. Un cahier des charges particulièrement draconien, car il s'agissait non seulement de protéger le répulsif, mais aussi d'utiliser un enrobage 100% naturel. En fait tout aussi naturel que le répulsif lui-même, composé uniquement d'ingrédients issus de l'alimentation

CORN-STOP

la fin des dégâts

Passion de la chasse d'un côté, respect du travail agricole de l'autre, tout chasseur de grand gibier se doit de veiller à conjuguer ces deux éléments, de façon à maintenir la paix dans les campagnes. Quand chasseurs et agriculteurs travaillent dans le même sens, le résultat peut s'avérer très ... pimenté !



mélangé au répulsif liquide à l'aide d'une simple bétonneuse.

Le bon calcul

Cette manipulation réalisée par l'agriculteur permet de réduire les coûts d'application, en supprimant les intermédiaires.

Mais au fait, combien ça coûte ? 1 litre de CORN-STOP revient à 65 Euros HT et suffit à traiter 1 hectare de semis.

Quand on sait que l'indemnisation des dégâts de semis est un véritable gouffre financier annuel pour les chasseurs du Bas-Rhin, sans même évoquer le coût du matériel et de la main d'oeuvre nécessaire pour la mise en place des centaines de kilomètres de clôture électrique, le calcul est vite fait.

Si les agriculteurs ont tout intérêt à se pencher sur ce nouveau répulsif naturel, selon C. Maes « nos meilleurs prescripteurs seront les chasseurs, car au final s'il y a dégâts ce sont eux qui paient et ils ont donc tout intérêt à faire baisser la facture par tous les moyens. »

Le produit existe et fonctionne, le message est passé, reste donc à voir si toutes les parties concernées joueront le jeu.

CORN-STOP

Vendu en bidon de 5 litres avec dosette

Grands volumes possibles

1 litre / 1 hectare traité

Produit liquide

Agit sur les muqueuses

mais non toxique

Efficacité de 3 semaines

à 1 mois selon météo

Coût : 65 Euros HT / litre

CONTACT

Dima Sàrl

67360 Dieffenbach-les-Woerth -

Tél. : 06 07 73 70 23

et 06 29 57 41 44 -

E-mail : dimasarl@orange.fr -

Internet : www.dima-chasse.fr

humaine. Ce critère semble logique dans la mesure où il est hors de question d'empoisonner la faune sauvage, mais il est aussi légal car incontournable pour obtenir le droit de commercialisation.

Une fois les grains bien enrobés et préservés des effets aqueux pendant environ trois semaines, il leur restait à passer le test du semoir. C'est là qu'est entré en scène Martin Bricka, agriculteur-chasseur à Obersdorf-Sparbach. Bourrage, aspiration par dépression, les grains traités au CORN-STOP ont passé les bancs d'essai les plus rudes.

La mise en oeuvre est ultra simplifiée, le grain étant



Régulation des "nuisibles" mode d'emploi



Même si le qualificatif d'animaux "déprédateurs" est aujourd'hui privilégié à celui de "nuisibles" considéré comme étant trop péjoratif, d'un point de vue juridique il est bel et bien question de nuisibles, en référence aux nuisances provoquées.

Ne boudons pas notre plaisir, la régulation des "nuisibles" est avant tout une formidable opportunité de prolonger la saison de chasse, de partager du temps avec des jeunes chasseurs et bien entendu de remplir une mission qu'il n'est pas exagéré de considérer comme étant d'intérêt public !

Il faut néanmoins être conscient que ces actions de chasse se font dans un cadre juridique spécifique, soumis à des modalités spécifiques.

Modalités de destruction à tir

La destruction à tir (arme à feu ou arc de chasse) des animaux classés "nuisibles" s'effectue sur autorisation individuelle délivrée par le Directeur Régional de l'Agriculture et des Forêts, sauf pour le ragondin et le rat musqué, espèces pour lesquelles aucune formalité

administrative n'est requise.

Il appartient au détenteur du droit de chasse de faire une demande sur papier libre au service Forêts Bois Chasse à la Direction Régionale et Départementale de l'Agriculture et des Forêts (Service Forêt, Bois, Chasse 14 rue du Maréchal Juin BP 61003 à 67070 Strasbourg cedex), en indiquant les lots de chasse concernés, les communes de situation des lots ainsi que les tireurs concernés (nom, prénom, adresse). Tous les tireurs doivent figurer sur la demande. En l'absence de nom, l'autorisation ne sera pas délivrée.

Pour les lots de chasse domaniaux, la demande doit être adressée à la D.R.D.A.F., sous couvert du Directeur Territorial de l'ONE.

Si la demande est recevable, l'autorisation sera délivrée sous 48 heures au loca-



taire.

Bon à savoir

- La martre n'est pas classée nuisible dans 140 communes classées en zone « montagne », dont la liste est disponible à la F.D.C. 67.
- À l'intérieur du périmètre d'intervention de la peste porcine, le tir du sanglier est autorisé toute l'année (365 jours), sans autorisation spécifique, en chasse individuelle et en battue.
- L'emploi du furet, du grand-duc artificiel et des chiens est autorisé.
- Le tir dans les nids est interdit.

Espèces concernées

- Renard:** du 1/3 au 31/3/07 autorisation individuelle
Sanglier: du 2/2 au 31/3/07 autorisation individuelle
Fouine: du 2/2 au 31/3/07 autorisation individuelle
Martre: du 2/2 au 31/3/07 autorisation individuelle
Pie bavarde: du 2/2 au 10/6/07 autorisation individuelle
Corbeau freux: du 2/2 au 10/6/07 autorisation individuelle
Corneille noire: du 2/2 au 10/6/07 autorisation individuelle
Etourneau sansonnet: du 2/2 au 22/8/07 autorisation individuelle

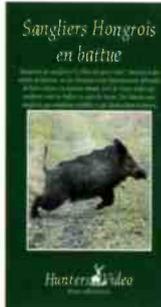
DATES DE FERMETURE

Gibier d'eau : 31 janvier 2007

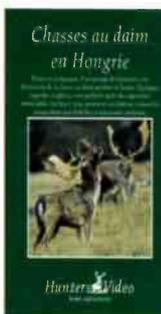
Bécasse, caille, tourterelles des bois et turque : 20 février 2007
Grives, merle, pigeons bizet, colombin et ramier : 10 février 2007

HuntersVideo
home adventures

Une collection complète
de 60 DVD



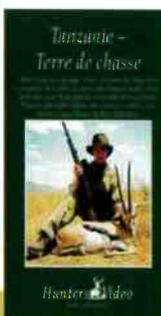
NOUVEAUTÉ !
Sangliers Hongrois en battue



NOUVEAUTÉ !
Chasse au daim en Hongrie



Le Buffle Caffer



Tanzanie - Terre de chasse

34 € le DVD

Frais de port 5,75 €

Franco de port à partir de 2 DVD.

Règlement par chèque ou par CB

Contactez-nous dès maintenant pour recevoir la liste de nos DVD ou venez découvrir la collection complète à Barr !

Piémont Chasse

9 av. du Dr. Krieg - BP 20001 - 67141 BARR Cedex

Tél. : 03 88 08 86 75 - Fax : 03 88 08 46 75

piemontchasse@wanadoo.fr

Petites annonces

Un service **GRATUIT** pour tous les membres de la **Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin**

Envoyez nous vos annonces (maximum 4 lignes), en précisant obligatoirement votre numéro de téléphone, soit par courrier au siège de la fédération, soit par e-mail : beatrice.roecker@voila.fr

Voyages

Chasseur cherche partenaire pour chasse à l'ours noir au Québec. 10 jours début juin 07. Territoire déjà visité en 06. Tél. 06 08 54 47 08.

Parts de chasse

30 Km Nord de Strasbourg, cherche partenaire petit et grand gibier sur propriété privée. Forte densité en gibier d'eau. Tél. 06 13 05 20 32.

Cède parts de battue saison 2007/2008, chasse 1000 Ha limitrophe 67/57 (région Philippsbourg), Tél. 06 88 47 49 13

Véhicules

Vends NISSAN X TRAIL 2.2 Dci confort Mai 2005 garantie 36 mois. Véhicule non fumeur première main. Equipement de série complet 19 500 . Tél. 06 70 23 79 50.

Chiens

Femelle bouvier Appenzeller cherche mâle pour saillie. Tél. 03 88 74 65 23.

Chasseur recherche chiot de race Dachs Bracke (Basset des Alpes), sexe ind., de part. à part., Tél : 00 32 6357 1975 / E-mail : lambertwaltzing@skynet.be

Armes

Vends Mauser type 96, cal. 9.3x62 équipée Hologhight. 1200 Euros. Tél : 06 25 60 37 60.

Vends fusil Marin MLE 55 - 12/76, canon 90 spécial oies et canards. Etat neuf 350 Euros + viseur Pasco, point lumineux 100 . Tél : 03 88 72 97 32.

Vends Bockdrilling Blaser Luxe + lunette Zeiss Excellent

NOUVEAU Venez découvrir
LE SANTANA S300 et S350
à partir de
15 990 € TTC
(modèle S300 L HDI)



Existe en différentes versions



GARAGE VOEGEL
67210 VALFF (près Obernai) - Tél. 03 88 08 92 04

état 3500 + mixte 8x57 / 12 magnum, neuf 600 . Tél : 06 81 72 27 02.

Achète armes anciennes de collection : pistolets, fusils, sabres, casques, cuirasses. Tél : 03 90 29 41 68 ou 06 82 86 97 85

Vends carabine CZ ZKM 452 Varmint, cal. 22 LR avec lunette Bushnell Sportman 4-12x40. Etat neuf 350 Euros. Permis de chasser ou licence exigés. 7ème catégorie. Tél : 06 73 01 03 25 (soir).



OPTI 6 Avec pile 6 V alcaline, jusqu'à 6 distributions par jour **175 €**

APV **600 €** Adaptable sur tous véhicules dont quad Meilleur rapport qualité prix (garantie 3 ans)

CRUD'SCROFIX LE SEUL VRAI CRUD LE SAC DE 25 KG **20 €**

ECO 6 2 distributions par jour Pile 6 V non fournie **100 €**

SCROFARUT SPRAY Pulvérisateur d'arômes de laie en chaleur, Programmable de 5 mn à 4 heures. Prix spécial lancement **50 €** Recharge 500 spray **25 €** Scrofarut, Pomme-Truffe

PLUX'PLUSVIT LA BOUTEILLE 1,100 KG **35 €** LE BIDON 5 KG **125 €**

VBM - 12 V Dispersion 30 à 50 mètres de ø Garantie 3 ans **350 €**

PORTE GIBIER Fixation sur support APV **150 €**

GOUDRON DE PIN SP SANGLER LE BIDON DE 5 KG **20 €** LE PACK DE 4 **60 €**

Plus de 30 années d'expérience au service des Chasseurs de Grand Gibier et de l'aménagement des territoires

Z.A. du Bigot - 45120 CORQUILLEROY (France) - Tél. : 02 38 98 73 23 - Fax : 02 38 93 14 42 - E-mail : vitex45@wanadoo.fr

Traitement et conservation
de tous gibiers
et viandes animales

ANIMKAP

le respect de l'art de chasser

Armoires réfrigérées
et ventilées Larg. 0,52 à 0,77 m
Prof. 0,50 à 0,74 m
Haut. 1,52 à 2,06 m



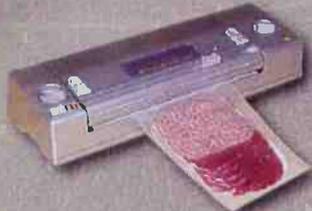
Chambres froides Larg. 0,90 à 2,40 m
Prof. 0,90 à 2,45 m
Haut. 1,90 m



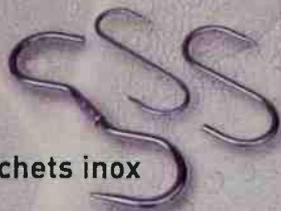
Embossoir à viande



Hachoir à viande



Emballage sous vide



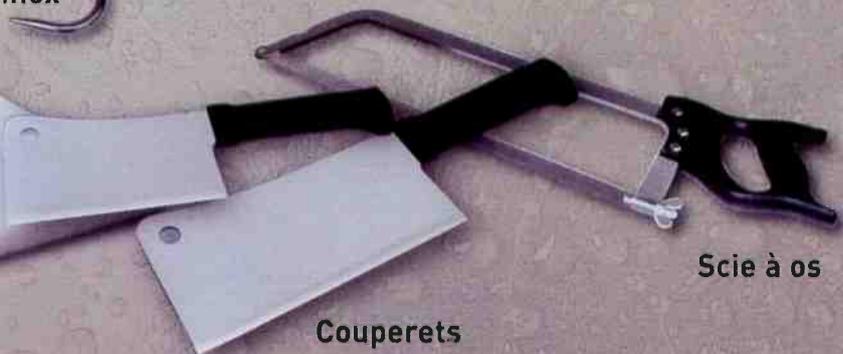
Crochets inox



Table de découpage en inox



Lot de
4 couteaux
+ fusil à aiguiser
+ planche à découper PVC alimentaire



Scie à os

Couperets

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ NOUS

NIMKA / ANIMKAP

Présents à Pirmasens
au salon de la chasse
du 2 au 4 mars

13 rue Cugnot - F-57200 Sarreguemines - Tél. 03 87 98 48 49 - Fax 03 87 98 51 55
info@animkap.fr - www.animkap.fr

Performance et ergonomie

Blaser R 93 Professionnelle

Dans des conditions de chasse difficiles, l'arme du chasseur se doit d'être robuste et fiable. La R 93 Professionnelle symbolise la philosophie BLASER : une parfaite adaptation de la carabine à l'environnement tout en conservant une esthétique harmonieuse. Vendu à plus de 100 000 exemplaires à travers le monde, le système éprouvé a été associé à une crosse qui peut résister aux sollicitations les plus extrêmes.



Blaser R 93 Professionnelle
Avec lunette et montage en supplément.



R 93 Professionnelle



Poignée avec inserts élastiques : ergonomie parfaite. Étanche et extrêmement résistant.



Changement facile du calibre
Arme compacte avec sa valise de transport (en option)



Excellente prise en main en toute sécurité
Poids : moins de 3kgs.

Distributeur : Rivoller S.A.
Tél : 04 77 36 03 40
e-mail : info@rivoller.fr
www.rivoller.fr

Blaser